

Journal de l'environnement

Risques & Santé

Cancer : le travail, un facteur d'inégalité

Le 14 décembre 2010 par Sabine Casalonga



L'amiante reste la principale cause de cancer professionnel

Un colloque sur le thème « Cancer et travail » a été organisé par l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) et l'Institut national du cancer (INCa) ce mardi à Paris. L'occasion de présenter des résultats de travaux récents sur les facteurs de risque professionnels, comme le travail de nuit et les pesticides, et les inégalités face aux risques.

« *Les patients des milieux défavorisés subissent une triple peine : l'inégalité face aux risques, le cancer lui-même et l'inégalité pour le retour à l'emploi* », affirme Marcel Goldberg, directeur de recherche à l'Inserm. L'inégalité face au cancer, priorité affichée du deuxième plan Cancer (2009-2013) [voir le [JDLE](#)], est un angle d'approche relativement nouveau en France. Mais c'est aussi une réalité illustrée par plusieurs travaux présentés au colloque et financés par l'INCa et l'ARC suite à deux appels à projets sur les conséquences du cancer sur les situations d'emploi, en 2006, et les facteurs de risque professionnels en 2007.

L'étude cas-témoin CECILE sur les facteurs de risque professionnels, conduite auprès de 2.500 femmes, dont la moitié atteinte d'un cancer du sein, en Ile-et-Vilaine et en Côte-d'Or, a été présentée par Pascal Guénel, directeur de recherche à l'Inserm. Les premiers résultats mettent en lumière un risque accru de ce cancer chez les infirmières et les ouvrières de l'industrie textile. Mais aussi chez les femmes ayant travaillé la nuit entière (23h-5h) dont le risque de cancer du sein est accru de 40% par rapport aux femmes n'ayant jamais travaillé de nuit. « *L'excès de risque est moins élevé pour les femmes travaillant en début ou en fin de nuit. Il est en revanche augmenté en cas de changements d'horaires fréquents dans la semaine et lorsque la durée du travail de nuit excède 3 ans* », explique le chercheur. Ce résultat confirme les conclusions d'autres études internationales qui ont conduit le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) à classer le travail de nuit comme cancérigène probable [voir le [JDLE](#)]. En revanche, l'étude n'a pas montré de lien entre l'utilisation de substances chimiques cancérigènes, comme les solvants (benzène...) et le risque de cancer du sein. « *Cela pourrait s'expliquer par des informations insuffisamment précises sur les expositions professionnelles. Un affinage des données est en cours* », précise Pascal Guénel.

L'étude ICARE, conduite par Isabelle Stücker et Danièle Luce, épidémiologistes à l'Inserm, auprès de plus de 8.000 personnes, a montré un excès de cancers du poumon chez les monteuses en appareillage électrique, les plombiers et les travailleurs de la construction et un excès de cancers des voies aéro-digestives supérieures (VADS) chez les femmes de ménage, les ouvrières du façonnage et de l'usinage des métaux. Le rôle de l'exposition à une soixantaine de substances sera prochainement examiné, dont l'amiante, les fibres minérales artificielles (utilisées en alternative de l'amiante), le formaldéhyde, les fumées de diesel et de soudage.

L'inégalité entre travailleurs permanents et travailleurs en sous-traitance et intérim face à l'exposition aux cancérigènes, l'accès à la reconnaissance des cancers professionnels et aux dispositifs de prévention, a enfin été éclairée par une étude de la sociologue Annie Thébaud-Mony (Inserm).